

Portes ouvertes, cours ouverts et autres activités découvertes de l'enseignement supérieur

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Découvrez comment les portes ouvertes, cours ouverts et autres activités organisées par les écoles d'enseignement peuvent vous aider dans la construction de votre projet d'études ainsi que l'agenda de ces événements.

Chaque année, les institutions d'enseignement supérieur invitent à participer à une série d'activités afin de faire découvrir leur établissement ainsi que les études qu'ils y organisent. Il s'agit notamment d'événements appelés « journée portes ouvertes » ou « cours ouverts ».

Ces événements sont l'occasion de :

- Avoir un aperçu de l'environnement de l'établissement (la taille des salles de cours, l'ambiance qui règne dans les bâtiments, l'accueil qui vous est réservé, le temps de trajet pour se rendre jusqu'au campus, ?).
- Récueillir plus d'informations sur les études que vous souhaitez entreprendre (les contenus des programmes de cours, les horaires, les possibilités de stage ou de mobilité en Belgique ou à l'étranger) et sur les services proposés aux étudiants (cours préparatoires, dispositifs d'aide à la réussite).
- Faire des rencontres avec des professeurs spécialistes des matières enseignées, qui pourront vous donner davantage de détails sur les cours, ainsi qu'avec des étudiants qui vous expliqueront leur vécu concernant leurs études et la vie sur le campus.

Voici les différents événements auxquels vous pouvez participer durant l'année :

- Les journées portes ouvertes : événements où vous aurez l'occasion de visiter le campus et poser toutes vos questions à des stands ou des tables rondes. De petites conférences peuvent également être organisées (découverte de filières d'études, l'insertion des diplômés, le budget de l'étudiant ; etc.). Cela vous permettra par ailleurs d'avoir un aperçu du fonctionnement des différents services présents au sein de l'établissement. Ces journées

sont parfois dédiées à un public spécifique (journées rhétos, soirées pour les adultes en reprise d'études), alors visez juste selon votre situation.

- Les cours ouverts : la plupart du temps durant les semaines de Toussaint et de Carnaval (ou à la simple demande d'un futur étudiant par mail ou téléphone), les instituts du supérieur vous ouvrent leurs portes afin de vous permettre de participer à des cours et de rencontrer des étudiants et enseignants. C'est l'occasion de vivre une vraie journée d'immersion !
- Les activités découvertes : des établissements organisent des évènements afin de vous faire découvrir certains domaines d'études (par exemple : les études du secteur des sciences et techniques). Partez à la découverte de certains secteurs via des activités ludiques et pratiques.

Il existe également des salons sur les études et les professions tels que les salons SIEP. Pour faire de cette visite au salon un vrai plus, il est préférable de déjà posséder une base d'information sur l'enseignement supérieur, voire d'avoir déjà réfléchi à ce que l'on aimerait faire. En effet, on peut vite se noyer dans la masse et la diversité des informations. Pour cela, n'hésitez pas à vous rendre à un des ateliers organisés au sein de la Cité des métiers sur l'enseignement supérieur, ou à rencontrer un conseiller qui prendra le temps de vous expliquer comment cela marche. Sachez également que tous les acteurs ou établissements supérieurs ne sont pas forcément présents aux salons, ne vous limitez donc pas à ces grands rassemblements et identifiez les activités au sein même des institutions.

Le nombre et les dates de ces activités sont variables d'un établissement à l'autre et ont lieu tout au long de l'année. Certaines institutions n'organisent qu'une seule journée d'information ! Pour ne pas manquer les évènements qui vous intéressent, nous vous invitons à consulter [l'agenda du site du Pôle Académique de Bruxelles](https://www.poleacabruelles.be/agenda-fr/) (<https://www.poleacabruelles.be/agenda-fr/>) ainsi que le site de [l'établissement d'enseignement supérieur](https://www.poleacabruelles.be/institutions/) (<https://www.poleacabruelles.be/institutions/>) qui vous intéresse.

Attention ! En cette période de confinement, les portes ouvertes sont annulées dans tous les établissements, cependant vous pouvez trouver [certains évènements organisés de manière virtuelle](https://www.poleacabruelles.be/aide-a-lorientation/agenda-activites-dinformation-dorientation-virtuelles/) (<https://www.poleacabruelles.be/aide-a-lorientation/agenda-activites-dinformation-dorientation-virtuelles/>)